



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SAMU-URGENCES DE FRANCE

19 Juin 2015

Sans la liberté de blâmer ...

Samu-Urgences de France a pris connaissance de la décision de la chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins à l'encontre du Docteur Marc Giroud, ancien président de Samu-Urgences de France.

Les administrateurs de Samu-Urgences de France tiennent à rappeler que les propos prêtés au Dr Marc Giroud ne représentaient pas son opinion personnelle mais les résultats d'une enquête diligentée auprès de l'ensemble des Samu-Centre 15 de France qui se montraient alors peu satisfaits de leurs relations opérationnelles avec l'association SOS médecins. Le Dr Giroud s'exprimant au nom de notre syndicat et non en son nom propre, cette condamnation porte fortement atteinte à la liberté d'expression de représentants professionnels.

Conscients de la responsabilité des Samu-Centre 15 envers nos concitoyens qui font appel à nous en cas de détresse médicale, nous restons vigilants afin que tout dysfonctionnement dans le parcours de soins en urgence soit dépisté, dénoncé et rapidement corrigé. A ce titre, et conformément aux accords pris, Samu-Urgences de France entend renouer rapidement le dialogue afin de revoir entièrement le processus conventionnel engagé depuis 2005 avec, notamment, l'association SOS médecins.

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France
Tel : 06-80-32-28-29